

Jeu-concours – Scania Mag 34

Répondez aux quatre questions du jeu-concours Scania Mag 34 entre le 26 décembre 2017 et le 19 janvier 2018 et gagnez un sac Scania XT (cinquante gagnants tirés au sort parmi les bonnes réponses).



Questions

Q1– Sur quel réseau social Scania France vient de créer une page pour décliner la passion Scania en images ?

A- LinkedIn B- Instagram C- Facebook

Cet article de Scania Mag 34 peut vous aider : page 11

Q2 – Quelle nouvelle série de cabines dédiée aux applications urbaines vient d'être lancée ?

A- Série L B- Série R C- Série S

Cet article de Scania Mag 34 peut vous aider : pages 14-15

Q3 – Combien de kilomètres mesure la ligne d'assemblage de la nouvelle génération de camions à Scania Production Angers ?

A- 100 m B- 1 km C- 10 km

Cet article de Scania Mag 34 peut vous aider : pages 16-21

Q4 – Quel couple développe le nouveau moteur gaz Scania de 13 litres et 410 ch ?

A- 1 800 Nm B- 1 900 Nm C- 2 000 Nm

Cet article de Scania Mag 34 peut vous aider : pages 24-25

Règlement jeu-concours « Scania Mag N°34 » septembre 2017

Cette opération, organisée par la Direction marketing et communication de Scania France, SAS au capital de 16 317 500 euros, dont le siège social se situe 2, boulevard de l'Industrie – ZI d'Ecouflant – 49000 Angers, concerne tous les lecteurs du magazine « Scania Mag ». Jeu gratuit sans obligation d'achat.

- Pour jouer et gagner les participants doivent obligatoirement répondre aux 4 questions proposées via le site www.scaniamag.fr ou sur la page [facebook.com/scaniaenfrance](https://www.facebook.com/scaniaenfrance) entre le 26 décembre 2017 et le 19 janvier 2018.
- Un tirage au sort déterminera les 50 gagnants parmi les bonnes réponses – une seule participation par personne.
- Le jeu est doté d'un sac Scania d'une valeur unitaire de 63 € TTC
- Scania France se réserve le droit de remplacer la dotation par une dotation de même valeur et de caractéristiques proches, et d'écourter ou de prolonger la présente opération si les circonstances l'exigent.
- Scania France décline toute responsabilité pour les incidents ou accidents qui pourraient être subis par les participants pendant la jouissance du lot obtenu, ainsi que pour toute appréciation sur la qualité substantielle du lot.
- Conformément à la loi Informatique et Libertés n°7817 du 6 janvier 1978, les renseignements transmis par les participants peuvent figurer sur un fichier informatique. Cependant, les participants à l'opération peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification sur les données les concernant en s'adressant à la Direction marketing et communication de Scania France.